

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juin 2026

Convocation du 11 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 24

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, CHAPON, GUILLEUX, DOISNEAU, FOIN, BALLON, MAUXION, BOURDIN, LUCIEN, CONSTANT, BELLARD, RABOUIN, LEGOESBE, BODIN, RAOUL, LECOMTE, CHERRE, INGLEBERT, MOUSSAY LE MARREC, GERFAULT, BAUM, BURY.

Absentes excusées : Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Mr Dominique FOIN
Mme Ophélie GANEAU donne pouvoir à Mr Jean-Marie BOURDIN
Mme Solenn MOGUEDET donne pouvoir à Mr Dominique GERFAULT

Secrétaire de séance : Mr Dominique FOIN

OBJET : SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES AUX SERVICES TECHNIQUE ET PERISCOLAIRE

Madame le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

➤ **Les créations et suppressions des postes suivants :**

- **1 poste d'Adjoint territorial d'animation** à temps non complet 30/35^{èmes} à compter du 1^{er} septembre 2026

- **2 postes d'Adjoint technique territorial** à temps complet et la suppression de deux postes d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2026

- **De modifier ainsi le tableau des emplois**
- **D'inscrire au budget les crédits correspondants**

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

